

Calais Port 2015 L'environnement était au cœur du débat organisé à Dunkerque

Lire page 8

A LA UNE

Réunion thématique Calais Port 2015 à Dunkerque

Les enjeux environnementaux en questions

Le débat-public sur Calais Port 2015 en est à mi-parcours. Pourquoi un débat public à Dunkerque ? Et pourquoi pas... D'autant que l'ordre du jour sur les aspects environnementaux du projet concerne bien plus que le Calais.

Pierre-Frédéric Teniere-Buchot, président de la commission débat public (CPDP), a débuté par une justification. « *Beaucoup de gens m'ont demandé "pourquoi à Dunkerque" ? Hé bien à l'échelle du projet, il s'agit d'un débat de démocratie de proximité. Et à l'occasion du débat public sur le port méthanier, il y a deux ans, il y avait eu la participation de nombreuses associations de protection de la nature.* » Dunkerque donc pour venir chercher des arguments et avoir « *une opinion régionale. Nous ne nous limitons pas à Calais.* » Une réunion à Douvres avait d'ailleurs été envisagée. Des représentants du port de Douvres vont d'ailleurs venir proposer leur réflexion sur le transmanche.

Lundi, il s'agissait de débattre sur les aspects environnementaux du projet. De nombreux politiques étaient présents, Michel Delebarre, député-maire de Dunkerque, le maire de Gravelines, Bertrand Ringot, le maire Calais, Natacha Bouchart et ses adjoints, des représentants des CCI du littoral et des élus du conseil régional, du groupe des Verts notamment. Mais aussi et surtout des quidams et des représentants d'association de protection de la nature.

Le débat a bien eu lieu sur la base de chiffres issus d'études pas encore terminées. Un débat tronqué ? « *Tous les problèmes évoqués ne seront pas réglés* », a averti Jeannine Marquaille, vice-présidente du conseil régional.

Un futur port labellisé

Wulfran Despicht, comme à la maison à Dunkerque, représentait le maître d'ouvrage : la région. En introduction, il a as-



Près d'une centaine de personnes ont assisté à la réunion publique qui s'est tenue lundi soir au pavillon des maquettes du Port Autonome, lundi soir.

suré que la solution retenue pour le projet était la meilleure en terme de coût, de capacité et la meilleure en terme d'environnement. « *C'est la formule qui impacte le moins qui a été retenue* », a-t-il expliqué avant d'indiquer que la Région adhérerait au réseau "Ecoports" qui adopte volontairement des "bonnes pratiques" en matière de développement durable. Le point sur les sédiments, la faune, la flore, air et eau, et les composantes de l'environnement ont permis de le vérifier. Sur les intentions en tout cas.

Sédiment

Premier point, l'étude hydrosédimentaire qui a permis d'aborder les effets de l'extension de Calais Port 2015 sur l'importance des effets en terme de sédiments. À propos du devenir des matériaux dragués, Emmanuel Cau (Groupe Verts conseil régional) s'est interrogé sur les sédiments qui seront clapés (dévérés, NDLR) en mer. « *Des centaines de milliers de mètres cubes, ce n'est pas anodin... Et qu'en est-il de la ressource halieuti-*

Quelques chiffres sur la faune et la flore

Les habitats naturels : Biotopie a recensé 40 types d'habitation différents dont plusieurs d'intérêt européen : dune embryonnaire, dunes blanches, dunes grises, pannes duaires.

La flore : Pas moins de 286 espèces végétales ont été recensées pour l'instant, dont 45 espèces remarquables et 14 protégées : Elyme des sables, panicaut maritime, pigamon des dunes, ache odorante. L'inventaire a été fait en septembre.

La faune : Lors de la localisation d'oiseaux remarquables, 59 espèces ont été recensées en période de nidification, au sein de l'aire d'étude principale dont plusieurs espèces patrimoniales : grand gravelot, traquet motteux, cochervis huppé, hironnelle de rivage... Des colonies de phoque veau marin et phoque gris ont été répertorié au large du Fort Vert.

que. Le clapage sera-t-il sans conséquence ? » « *Par rapport au volume des sédiments, les plus importants seront réutilisés dans la filière des sédimentaires* (matériau de construction produit à partir de sédiments traités de manière à les rendre stable et utilisable, NDLR) », a expliqué Wulfran Despicht. Alors qu'il évoquait les courants, l'élu Vert a suggéré la création d'une maison du Déroit qui il serait « *urgent de mettre en place.* » Proposition entendue par Jeannine Marquaille qui a confirmé la nécessité de créer ce genre d'institution.

Une autre personne dans le public s'est, elle, montrée dubitative quant à la question du risque d'érosion du Platier d'Oye et de sa plage. Une autre personne s'est questionnée sur l'intérêt de la solution fermée du port, proposant une solution sur pilotis. « *L'évolution du littoral résulte de la houle et du courant. L'effet de blocage devrait être compensé par les sédimentaires.* L'étude nous le dira », a expliqué Eric De Crouette de la division maritime

de la Sogreah (Société grenobloise d'études et d'applications hydrauliques). « *La solution ouverte créerait des conditions inacceptables pour l'exploitation du port* », a par ailleurs ajouté Yves Lalaut, directeur des ports de la région. « *Mais le Platier d'Oye et la zone des Escardines ne devraient pas être impactés par le projet.* » Yves Capon de Biotopie a précisé que le projet Calais Port 2015 avait été calé « *le plus à l'ouest possible pour ne pas impacter le Fort Vert.* »

L'écosystème sera touché

Biotopie a en charge l'étude de l'écosystème sur deux zones : l'aire d'étude élargie et l'aire d'étude principale. Soit 700 hectares. Un inventaire qui n'est pas terminé, les chiffres présentés n'étaient donc pas des données définitives. Yves Capon de Biotopie a offert au public les résultats partiels des études se basant sur des données existantes et des inventaires de terrain toujours en cours. Après cette étape de collecte, suivront la bioévaluation des espèces rares et menacées, des espèces protégées,

et des espèces en limite d'aire. L'étape d'évaluation des impacts doit ensuite aboutir à des mesures d'atténuation. Dans le cas où des impacts résiduels persistent, des mesures compensatoires devront être définies. « *Les espèces considérées comme patrimoniales sont les espèces protégées qui sont une contrainte réglementaire et des espèces remarquables non protégées qui sont une contrainte écologique pour le projet* », a expliqué Yves Capon. (Voir ci-dessous le détail). Des espèces seront touchées d'une manière ou d'une autre. La spécificité du projet Calais Port 2015 est qu'il borde des zones naturelles exceptionnelles comme le Platier d'Oye et le Fort Vert, zone de migratoire et d'hivernage de l'avifaune, zone de stationnement de mammifères marins notamment au large du Fort Vert et d'habitat pour de nombreux insectes. « *Le projet a des impacts sur des espèces patrimoniales dont certaines sont protégées*, avance Yves Capon, mais aucune contrarie l'évolution du projet. » Une phrase qui peut paraître contradictoire pour les amoureux de la nature...

Des membres du public ont exigé des garanties. Notamment le secrétaire de l'ADECA Dany Bogaert. « *On nous a montré une présentation rassurante. Mais qui sera chargée d'appliquer les mesures compensatoires ? Quand on nous a présenté le Tunnel, on nous avait rassurés également. Des dispositions devaient être prises et rien n'a été fait. Si dans ce cas, ça n'a pas été respecté, comment ça peut être dans ce projet ?* »

Wulfran Despicht lui a répondu, qu'à l'époque du Tunnel, « *il n'y avait pas de Grenelle.* » Et donc pas de mesure compensatoire. Il a essayé toutefois de rassurer sur ce point, il y aura bien des mesures compensatoires. Catherine Bourgeois, membre du groupe des Verts au conseil régional, est restée un peu sur sa faim. Elle a demandé à ce que les résultats à venir soient rendus publics. Elle a par ailleurs évoqué la nécessité « *d'anticiper sur les mesures compensatoires. Il y aura des impacts très lourds, il faut penser aux mesures dès le lancement des travaux* », et de citer en exemple le projet du Havre Port 2000. « *La question est : est-ce qu'on se dirige vers une société post Copenhague ou pas ?* », s'est questionné Emmanuel Cau (Groupe Verts conseil régional).

La suite des débats

Dans une prochaine édition, nous reviendrons sur la suite des débats (qualité de l'air, de l'eau) et sur les réactions de Michel Delebarre, Natacha Bouchart...

Les prochaines étapes du débat

Mercredi 21 octobre à Boulogne-sur-Mer

Réunion d'expression, avec échanges entre les participants sur l'ensemble des facettes du projet. La réunion se fera dans la salle océan Atlantique de Nausicaa.

Judi 5 novembre à Coquelles

Réunion thématique sur la gouvernance et le financement du projet, à Coquelles, dans la salle polyvalente.

Mardi 10 novembre à Calais

Réunion d'expression, avec échanges entre les participants sur l'ensemble des facettes du projet. Réunion à la salle du Minck, à Calais.

Mardi 16 novembre à Calais

Réunion de clôture, avec une première synthèse des points de vue exprimés, et des conclusions provisoires du débat. À l'hôtel de ville de Calais, dans le grand salon. Toutes les réunions sont programmées à 19 h 30